



Rapport de la commission de gestion

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Damien Gfeller, William Montagrin et Patrick Aerny s'est réunie le 15 septembre 2021, pour étudier le **préavis municipal n° 09/2021, concernant un complément budgétaire de CHF 40'500.- au budget 2021 sur le compte 43.314.01 : Entretien des routes et des chemins.**

La Municipalité a délégué Messieurs André Cachin et Gérard Perrier, que nous remercions pour les informations fournies.

La commission de gestion regrette que la Municipalité mette les conseillers devant le fait accompli, concernant la réparation urgente du revêtement du chemin de la Léchère. Les travaux ont été exécutés et la facture déjà payée.

Nous souhaitons que la Municipalité puisse lors de cette nouvelle législature, utiliser les différents outils à leur disposition, afin de ne pas répéter ce genre d'incident qui pourrait déséquilibrer les comptes de notre Commune. Le préavis municipal n° 08/2021, concernant la compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2021-2026 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles sur lequel les conseillers se sont exprimés ce soir, pourrait-être une alternative lors de cas similaires. La Municipalité aurait également pu prévoir un provisionnement de CHF 40'500.- sur les comptes de 2020, afin de ne pas impacter ceux de 2021.

En conclusion et au vu des éléments présentés, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver :

Art.1 : D'accorder à la Municipalité le complément budgétaire d'une valeur de CHF 40'500.- pour les travaux exécutés sur le chemin de la Léchère

Orges, le 16 septembre 2021

Le rapporteur : Damien Gfeller

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Damien Gfeller

William Montagrin